

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2016**

Etaients présents : Claude ALAUZET, Jean Marie BRU, Jean CAPEL, Bernard CAZES, Marie Pierre CUQ, Emilie GAYRAUD, Claudine GOUJARD, Danièle MERANDON, Sylvain MONTADE, Jérôme TIERS

Absent : Sébastien JUERY, excusé, avait donné pouvoir à Mr Sylvain MONTADE.

Ordre du jour :

- Vote compte rendu Conseil Municipal du 20 Juin 2016
- Décision modificative Budget Eau et Assainissement
- Décisions modificatives Budget Communal
- Taux d'imposition de la taxe d'aménagement
- Etude proposition régulation éclairage public
- Régularisation cadastrales: la Rocade et accès dépôt de la mairie (ancienne carrière)
- Délibération pour la participation programme voirie 2016 à la Communauté de Communes
- Demande DETR salle des fêtes de Melvieu
- Réglementation four à pain Melvieu
- Travaux enrobés Saint Victor
- Elagage des arbres dans les deux villages
- Restauration Fresques Greschny à Melvieu
- Gestion des murs effondrés sur le territoire communal sur chemin pédestre ou permettant la circulation des véhicules
- Travaux salle des fêtes de Melvieu
- Questions diverses (bulletin municipal 2016, prévoir réunion cimetière de Melvieu)

Secrétaire de séance : Mérandon Danièle

### **Vote du compte rendu du 20 Septembre 2016**

Voté à l'unanimité

### **Décision du Maire prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération en date du 11 avril 2014, portant délégation de compétence du conseil municipal au maire en vertu des articles susvisés,

Monsieur le Maire a décidé :

- de louer à Monsieur BOURRAT Nicolas et Madame VIALA Nelly le logement communal de type T3 situé à « maison Jacques » à compter du 01 Septembre 2016.
- de louer à Monsieur MALLET et Madame ARNAL Maëva le logement communal de type T4 situé à « Presbytère de Melvieu » à compter du 01 Octobre 2016.

### **Décision modificative Budget eau et Assainissement**

**Monsieur le Maire** indique au Conseil Municipal que des factures d'eau de 2004 à 2008 de différents abonnés n'ont toujours pas été réglées. Des démarches ont été effectuées afin de régulariser ces impayés. A ce jour, aucune d'entre elles n'ont abouti.

Monsieur le Maire propose de mettre ces factures pour un montant total de 1135,77 € en non-valeurs.

Approuvée à l'unanimité.

### **Décision modificative Budget Communal**

**Monsieur le Maire** propose au Conseil Municipal des virements de crédits pour pouvoir effectuer quelques achats et travaux (travaux salle des fêtes de Melvieu, achat plaques des rues et panneaux signalétiques, régularisations des cautions anciennes).

Approuvée à l'unanimité.

### **Taux d'imposition de la taxe d'aménagement**

Comme chaque année, le conseil municipal doit délibérer sur le taux d'imposition de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune.

Cette taxe, instituée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 par l'article 28 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, au profit de la commune, du département et de la région, qui peut être due à l'occasion d'opérations de constructions immobilières) sur l'ensemble du territoire de la commune.

A ce jour, le taux est à 1%.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver ce taux.

### **Etude proposition régulation éclairage public**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le budget électricité est très important sur les deux villages.

Certaines communes ont trouvé des solutions pour faire des économies d'énergies en changeant les lampadaires.

L'Etat et le Parc Naturel Régional des Grands Causses subventionnent une grande partie de ces travaux.

Après discussion, il a été décidé de s'adresser directement au PNRGC afin de connaître la marche à suivre.

### **Régularisations cadastrales : la Rocade et accès dépôt de la mairie (ancienne carrière)**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de régulariser certaines parcelles appartenant à des privés que la Commune utilise notamment pour des chemins communaux.

Etant donné le nombre important de régularisations à effectuer, le conseil municipal décide de régulariser dans un premier temps le chemin de la Rocade (suite à une délibération prise en 2013) et traitera les autres demandes par tranche.

Une enquête publique sera nécessaire.

Après discussion, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour régulariser les parcelles concernées.

### **Participation communale aux travaux voirie de la Communauté de Communes**

La mairie envisage de goudronner le parking Malaterre de St Victor.

La Communauté de Communes participe à hauteur de 50 % des travaux.

Aujourd'hui ces travaux s'élèveraient à 10 890 €. La participation de la commune serait donc de 5445 €. Une partie des travaux sera effectuée par les employés de mairie permettant une économie d'environ 1500 euros.

Approuvée à l'unanimité

## **Travaux salle des fêtes de Melvieu**

### **Demande DETR salle des fêtes de Melvieu**

Des travaux vont être effectués à la salle des fêtes de Melvieu (réfection toiture, réfection sol).

Des études sont en cours pour déterminer le type de travaux.

Une fois ces études terminées, des devis seront établis et une demande de subvention sera faite auprès des services de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

### **Règlementation four à pain Melvieu**

Madame Goujard informe le conseil municipal qu'un problème est intervenu au four à pain de Melvieu. Afin d'en rationaliser l'usage, un règlement sera mis en place. Les usagers devront en avvertir la mairie avant la mise en service et effectuer les démarches nécessaires pour pouvoir utiliser le four à pain dans de bonnes conditions.

### **Travaux enrobés Saint Victor**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que des travaux d'enrobés sur Saint Victor sont à envisager. La Communauté de Communes et le Département prendraient en charge une partie non connue à ce jour.

Madame Goujard informe le conseil municipal que la traversée de Melvieu est toujours aussi dangereuse et qu'il faut absolument trouver des solutions afin de sécuriser les lieux.

Monsieur le Maire propose de recontacter le Département à ce sujet.

### **Élagage des arbres dans les deux villages**

Un élagage dans les deux villages va être effectué. Certains villageois souhaiteraient que certains platanes soient enlevés. A la majorité, il a été décidé de ne pas couper les platanes.

### **Restauration Fresques Greshny à Melvieu**

Madame Merandon informe le conseil municipal de la visite de Monsieur Greschny à l'église de Melvieu pour la restauration de 2 personnages qui sont abîmés sur le fronton de l'église.

Pour pouvoir restaurer l'une des deux fresques des recherches doivent être effectuées afin d'avoir si possible un dessin ou une photo de l'œuvre initiale (coût de la reproduction 600 €). Les habitants possédant des informations à ce sujet peuvent se manifester à la mairie.

Un devis sera demandé pour la restauration du deuxième personnage.

### **Gestion des murs effondrés sur le territoire communal sur chemin pédestre ou permettant la circulation des véhicules**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande relative à un mur effondré soutenant un chemin communal fréquenté par des piétons. Sur le territoire communal ces situations sont fréquentes qu'il s'agisse de chemins pédestres ou fréquentés par des véhicules ou tracteurs. Monsieur le Maire donne divers exemples et propose d'instaurer une commission afin de faire un état des lieux. Elle sera composée des personnes qui souhaitent y participer.

### **Questions diverses**

- Plaques des rues : La dimension des plaques a été choisie. La commission doit se réunir afin de finaliser l'attribution des noms des rues.

- Achat d'une machine pour aspirer les feuilles : Un devis sera demandé

- Bulletin municipal 2016 :

Un tour de table a été effectué afin de répartir les différents articles.

- Réunion cimetière Melvieu :

En mettant à jour les données concernant les concessions du cimetière de Melvieu, il s'est avéré que certaines concessions ne possèdent pas de noms. Afin de les régulariser, une réunion sera prochainement prévue. Le conseil municipal sollicite l'aide des habitants qui connaissent bien les familles de Melvieu ainsi que l'implantation des tombes.

- Astreintes Agent Technique :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de mettre en place un système d'indemnisation pour un agent qui est appelé de temps en temps à venir travailler le week end. La proposition devra être soumise à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion avant de délibérer.

- Il y a une demande pour un défibrillateur. Un devis sera fait pour le prochain conseil municipal.

- Zone déchets verts :

La zone de déchets verts située à la Buffalière est ouverte. Un règlement est mis en place afin de régler la zone. S'adresser à la mairie pour toute demande d'utilisation.

- Permanence mairie Melvieu :

Il est demandé de faire une permanence du secrétariat à Melvieu une fois par mois.

- Travaux à prévoir à l'école :

L'institutrice de l'école de Saint Victor a demandé à ce que quelques travaux soient effectués.  
Accord à l'unanimité

La séance est levée à 19h00